



**AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE (N°017/20)
PERMIS D'URBANISME**



Le projet suivant est soumis à l'enquête publique :

- Adresse du bien : Carré Stevens (Uccle) / Avenue Mozart 20 (Forest).
- Identité du demandeur : Monsieur Jancen Nicolas.
- Demande de permis d'urbanisme n°16-44873-2019 : Construire une maison neuve de plain-pied en intérieur d'ilôt.

Nature de l'activité : logements.

Zone : PRAS : zone d'habitation.

Motifs principaux de l'enquête :

- application de la prescription générale 0.6. du PRAS (actes et travaux portant atteinte aux intérieurs d'ilots)
- application de la prescription particulière 2.5.2° du PRAS (modifications des caractéristiques urbanistiques des constructions)
- dérogation à l'art.4 du titre I du RRU (profondeur de la construction)

L'enquête publique se déroule à partir du 14 janvier 2020 et jusqu'au 28 janvier 2020 inclus.

Pendant toute la durée de l'enquête publique, le dossier est consultable en ligne :

<https://urbanisme.irisnet.be/permis>.

Le dossier est également consultable à l'Administration communale, où des renseignements ou explications techniques peuvent être obtenus :

- à l'adresse suivante : service de l'Urbanisme (rez-de-chaussée), rue Auguste Danse 25, 1180 Bruxelles;
- du lundi au vendredi : le matin entre 9 heures et 12 heures;
- le mardi entre 17 heures et 20 heures, sur rendez-vous.

Les observations et réclamations peuvent être formulées durant la période d'enquête précisée ci-dessus, soit :

- Par écrit, à l'attention du : Collège des Bourgmestre et Echevins :
 - o à l'adresse mail : info.urbanisme@ucclle.brussels;
 - o à l'adresse postale : place Jean Vander Elst 29, 1180 Bruxelles.
- Oralement, auprès de l'administration communale identifiée ci-dessus, qui se chargera de les retranscrire et d'en délivrer gratuitement une copie au déclarant.

Toute personne peut, dans ses observations ou réclamations, demander à être entendue par la Commission de concertation qui se tiendra :

- le **mardi 11 février 2020** à 9 heures,
- à l'adresse : Maison de l'Emploi, rue de la Station 17, 1190 Forest.

L'ordre de passage du dossier en Commission de concertation figure sur le site Internet de la Commune ou est disponible, sur demande, au service DEVELOPPEMENT URBAIN 15 jours avant la séance de la Commission.

Fait à Uccle,

le 14 janvier 2020.

Par ordonnance :

La Secrétaire communale,
Laurence VAINSEL.

L'Echevin de l'Urbanisme,
Jonathan BIERMANN.

Le Bourgmestre,
Boris DILLIES.